Charte Bien-Être Équin

«L'engagement de toute la filière cheval»

L'ANSES étudie la Charte et le guide de bonnes pratiques pour donner son avis

Remise en avril 2018 à la DGAL, le guide de bonnes pratiques pour l'application des engagements de la Charte pour le Bien-Être Équin a été transmis par cette dernière à l'ANSES pour avis.

L'avis de l'ANSES est indispensable pour la reconnaissance de la Charte et du guide par l'État. Une fois cette étape franchie, la Charte et le guide constitueront un texte de référence opposable pour l'ensemble des professionnels de la filière.

L'appli BEE évolue pour intégrer l'ensemble du guide de bonnes pratiques, en réalité augmentée !

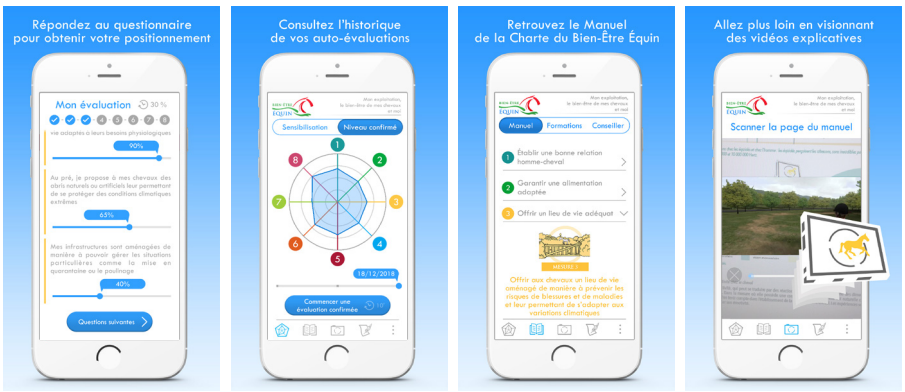

Avec le niveau confirmé de l'appli, la Charte est résolument ancrée dans la dématérialisation pour accompagner au mieux les professionnels dans la prise en compte du BEE sur leurs exploitations.

Disponible gratuitement sur iOS et Android depuis décembre 2016, l'appli « auto-évaluer ses pratiques en matière de bien-être équin » propose dorénavant un niveau confirmé qui permet de :

> se positionner par rapport aux 8 mesures de la Charte pour le bien-être équin

> retrouver l'ensemble du guide de bonnes pratiques pour progresser dans ses pratiques au quotidien

> aller plus loin grâce aux vidéos explicatives visionnables grâce à la réalité augmentée

Grâce à l'ingéniosité de Perspicapp Studio, les professionnels pourront aisément faire le lien, entre économie, social, environnement, sécurisation des pratiques et bien-être animal. Bref inscrire sereinement le bien-être animal dans les bases de la triple performance de leur exploitation !

En réalisant l'autoévaluation de leurs pratiques au travers des 8 mesures de bien-être équin de la Charte, les professionnels découvrent très concrètement le ou les domaines de compétences dans lesquels ils peuvent progresser pour sécuriser leurs pratiques, leurs salariés, clients ou les intervenants extérieurs et plus globalement leur entreprise, tout en optimisant le bien-être de leurs animaux .

Demandez votre code gratuit pour débloquer le niveau confirmé de l'appli :

fncheval@fnsea.fr

focus sur : Le Centre National de Références BEA

Lancé dans le cadre de la stratégie nationale sur le bien-être animal, le Centre national de référence (CNR) sur le bien-être animal a pour missions d'organiser un partage des connaissances avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le bien-être animal (les éleveurs et détenteurs d'animaux, les vétérinaires, les chercheurs), de diffuser les résultats de la recherche et des innovations techniques, d'apporter un appui scientifique et technique à tous les acteurs et de constituer un centre de ressources pour la formation sur le bien-être et la protection animale.

Étant donnée l'interdépendance entre le bien-être des animaux et celui des personnes, la qualité de vie des hommes qui s'occupent des animaux sera également prise en compte, dans une logique globale « One Welfare ».

Efficient depuis avril 2018, le CNR BEA est porté par l'Inra en collaboration actuellement avec trois Instituts techniques agricoles (Idele, Ifip et Itavi) et les quatre Écoles nationales vétérinaires. Son fonctionnement est financé par la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et par les membres signataires.

Avec l'appui
Fonds Éperon
ifce
interbev
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

conception, rédaction & copyright : A.Renard

FNC
AVEF
FRANCE GALOP
LeTROT